

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

SELON LA FPMQ, LA DÉCISION DU MINISTRE ACCENTUERA L'INIQUITÉ DANS LE
FINANCEMENT DES SERVICES POLICIERS AU QUÉBEC

Montréal, le 25 mars 2011 – La Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) est d'avis que la décision du ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, de ne pas prolonger le moratoire sur l'intégration des corps de police municipaux à la Sûreté du Québec (SQ) accentuera la situation d'iniquité dans le financement des services policiers au Québec. Actuellement, le gouvernement du Québec subventionne les municipalités desservies par la SQ, pour les services de base de niveau 1, alors que celles ayant leur propre corps de police, représentant 70 % de la population québécoise, ne reçoivent aucune contribution financière.

Le président de la Fédération, M. Denis Côté, s'explique ainsi : « En permettant à d'autres villes d'intégrer leur service à la SQ, le ministre aggrave cette situation et ne règle en rien cette iniquité. » Il ajoute : « Comme M. Dutil privilégie l'autonomie des municipalités en laissant le choix à celles de moins de 50 000 habitants à l'extérieur d'une communauté métropolitaine ou d'une région métropolitaine de recensement de conserver leur service de police ou de recourir à la SQ, il devrait également autoriser l'inverse, soit les villes insatisfaites des services de la SQ de créer leur propre corps de police ou de convenir d'une entente avec un service de police municipal existant. »

La FPMQ réitère au gouvernement du Québec de rétablir l'équité en créant le Fonds des services de police municipaux. Elle invite les médias et la population à consulter le site Internet www.financementpolice.org à ce sujet.

La FPMQ est un regroupement d'associations syndicales composées de policiers et policières municipaux de la province.

-30-

Source : Christine Beaulieu, directrice des communications
**Corporation de services de la
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec**
Téléphone : 514 356-3321
Cellulaire : 514 248-7955
Courriel : cbeaulieu@fpmq.org
Site Internet : www.fpmq.org